

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA CATÉGORIE « A » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique – 02h00

La formation théorique porte principalement sur l'expérience des participants ainsi que sur les trois grands thèmes suivants :

- L'accidentalité ;
- La vitesse ;
- La détectabilité.

La partie théorique est dispensée dans les locaux de l'école de conduite ou sur piste par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les participants se présentent et font part de leur expérience en deux roues. Ensuite, il est mis en place un échange autour des trois grands thèmes cités ci-dessus.

La formation pratique – 05h00

La formation pratique hors circulation (2h)

- Les changements de direction ;
- Le freinage ;
- Les techniques d'inclinaison.

La formation pratique en circulation (3h)

La formation pratique en circulation permet de réaliser un audit de conduite du candidat. Celui-ci est évalué sur son comportement à moto dans diverses situations. Il devra ensuite se justifier sur ses choix et ses actions afin que l'enseignant dresse un bilan de sa conduite pour clôturer la session de formation